



Adoption de la motion du Bloc Québécois :

La suspension de l'appel d'offres fait l'unanimité

Trois-Rivières, le 31 janvier 2022 – Stupéfait d'apprendre que les données de localisation cellulaires avaient été recueillies depuis le début de la pandémie à l'insu des utilisateurs, le Bloc Québécois a réclamé la suspension de l'appel d'offres de l'Agence de la santé publique du Canada en vue de sélectionner un fournisseur de données. Les membres du Comité sur l'Éthique, dont René Villemure est le vice-président, ont unanimement adopté une motion en ce sens.

« Je ne présume pas de la recevabilité de l'objectif de l'Agence de la santé publique du Canada dans ce dossier, mais nous devons nous assurer que la pandémie ne serve pas de prétexte à l'atteinte à la vie privée des citoyens », avise René Villemure, porte-parole du Bloc Québécois en matière d'Accès à l'information et de Protection des renseignements personnels.

C'est pourquoi le député Villemure a initié une motion demandant au gouvernement libéral « de suspendre l'appel d'offres sur l'obtention des données cellulaires (...), jusqu'à ce que le Comité rapporte à la Chambre qu'il est convaincu que la vie privée des Canadiens ne sera pas affectée ». Cette motion a été adoptée à l'unanimité lors de la séance du 31 janvier 2022, à l'issue d'une séance spéciale du Comité réclamée d'urgence par le député de Trois-Rivières, quelques jours plus tôt.

« Je me réjouis d'avoir rallié à ma proposition les membres du comité issus de différentes alliances politiques afin que nous puissions faire la lumière sur cette obscure histoire. Le bien commun commande que nous traitons la cueillette de renseignements personnels avec le plus grand sérieux, en priorisant la transparence et le consentement comme valeurs fondamentales de notre société », conclut René Villemure.

-30-

Source :
Julien Coulombe-Bonafous
Attaché de presse
Bloc Québécois
613 402-0443